

Un officier jurassien à la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis d'après le journal du lieutenant Jean-Bte-Antoine de Verger de Delémont

Autor(en): **Folletête, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **47 (1943)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Un officier jurassien
à la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis
d'après le journal du
lieutenant Jean-B^{te}-Antoine de Verger
de Delémont**

par Mgr. E. FOLLETETE, vicaire général à Soleure

AVANT-PROPOS

Notes biographiques

Dans les fastes de l'histoire militaire de notre pays jurassien, il convient d'insérer, à côté des campagnes du régiment de l'Evêché, à côté des noms des généraux Comman, Gressot et Voirol, celui presque inconnu — le Dictionnaire historique et biographique ne le mentionne pas — du général Jean-Bte-Antoine de Verger, de Delémont. Le présent travail en apportera, je l'espère, la justification. A vrai dire, Antoine de Verger n'a pas conquis son grade de général à la pointe de l'épée, ni dans la mêlée des batailles, mais par l'avancement dans la carrière, durant le service de paix. Toutefois cet officier fit, dans sa jeunesse, la campagne de la guerre de l'indépendance en Amérique, en qualité de lieutenant dans le régiment de Royal Deux-Ponts. C'est à cette campagne qu'il a consacré le *Journal*, dont vous lirez quelques extraits.

Jean-Bte-Antoine de Verger était fils d'Henri-Joseph de Verger et de Joachine-Henriette de Henet. Son père était lieutenant de la ville et balliage de Delémont et conseiller aulique. La famille de Verger, originaire de Porrentruy, avait été anoblie en 1718, par l'empereur Charles VI.

Notre officier naquit à Delémont, le 24 novembre 1763, et il entra au service de France, le 8 février 1780, comme cadet gentilhomme, et reçut le grade de sous-lieutenant, le 9 avril de la même année dans le régiment de Royal Deux-Ponts, à la solde

de l'Electeur de Bavière. Il paraît étrange que de Verger, sujet de l'Evêché, n'ait pas été incorporé dans le régiment du prince-évêque de Bâle; nous croyons trouver dans la généalogie de la famille de Verger l'explication de ce fait. Jean-Conrad de Verger s'était fixé en Bavière au commencement du XVIII^e siècle, où il devint intendant des finances de l'Electeur. Il est la souche de la branche bavaroise des de Verger. C'est sans doute à cause de ce grand-oncle et de sa famille, bien en cour à Munich, que notre jeune homme entra au service dans un régiment bavarois.

Le jeune lieutenant fit une brillante carrière. Au retour de la campagne d'Amérique, il resta attaché à son régiment, où il prit ses grades, et quand le service étranger fut supprimé en France (1792), il resta fidèle à l'Electeur de Bavière et toute sa carrière se déroula dans ce pays et Munich devint sa seconde patrie. Lors de la déclaration de guerre, en avril 1792, entre la France et l'Autriche, il se rangea avec toute l'Allemagne du côté des adversaires de la Révolution et il fit avec l'armée prussienne la campagne de France.

Gustave Gautherot nous apprend que de Verger soumit au prince de Roggenbach, en avril 1793, un plan d'invasion pour délivrer l'Evêché de l'occupation française. Le prince ne crut pas pouvoir entrer dans ces vues, et le projet fut abandonné, mais son auteur reçut douze louis d'or pour prix de sa sollicitude. Il fut aussi, à la même date, porte-parole du baron d'Andlau auprès du ministre impérial à Berne, mais sans grand succès¹.

Nous ne suivrons pas Antoine de Verger dans toutes les fonctions militaires et diplomatiques de sa brillante carrière, que son *Journal* énumère avec complaisance; il nous suffira de marquer les diverses étapes de son ascension.

Du Palatinat et de Deux-Ponts, il passa à Munich, où nous le trouvons en 1800 adjudant-général dans les gardes du corps de l'Electeur de Bavière, lequel devint roi, quelques années plus tard, par la grâce de Napoléon. La même année, il entre dans la diplomatie au département des affaires étrangères, tout en conservant la place et les appointements de major et d'adjudant-général.

En 1803, il arrive à Berne, en qualité de ministre résident de Bavière près la république helvétique et il remet ses lettres de créance au comte d'Affry, landammann de Suisse, poste qu'il quitta en 1807 pour se rendre comme ministre plénipotentiaire près le roi de Wurtemberg, avec 10.000.— francs d'appointements.

Pendant ce temps, l'adjudant-général avait été promu, en

¹ G. Gautherot. Le département du Mont-Terrible. t. II, p. 49-51. Paris. Champion, 1908.

1808, au grade de général-major. En 1809, il est envoyé à Paris pour représenter le roi de Bavière auprès de Napoléon. En cette qualité, il assista aux batailles d'Essling et de Wagram et à la Convention de Znaïm. A ce propos, il note dans son *Journal*: « J'ai eu plusieurs longues audiences avec l'empereur, qui m'a toujours bien reçu et qui m'a honoré, en date du 16 octobre 1809, du titre de membre de la Légion d'Honneur et m'a décoré de l'aigle d'or, puis par brevet du 20 octobre, m'a nommé officier de la Légion d'Honneur. »

En 1812 (novembre), il est nommé général commandant de la gendarmerie avec une solde de 19.000 florins. En 1813, il fait la campagne de France, accrédité en qualité de ministre plénipotentiaire de Bavière auprès des empereurs d'Autriche et de Russie, qu'il rejoint à Francfort. Il revint de cette campagne Grand'croix de l'aigle rouge de Prusse et de l'ordre de Ste-Anne de Russie. Plus tard, sous la Restauration, en 1816, il ajouta à ces décorations, par la grâce de Louis XVIII, celle de chevalier de Saint-Louis. Bien qu'il vécut à l'étranger, la République de Berne le nomme, le 19 janvier 1816, membre du Conseil souverain de ce canton.

Enfin en 1822, il est nommé lieutenant-général. C'est à cette date que s'arrêtent les notes biographiques, dont il fait précéder le *Journal* de l'expédition d'Amérique.

D'autres renseignements nous apprennent que Jean-Bte-Antoine de Verger se maria à Porrentruy, le 16 juillet 1806, avec une demoiselle de Noël, fille d'un ancien major d'infanterie au service de France. Cette union demeura sans enfants. Le général de Verger mourut à Munich, le 10 mars 1851, presque nonagénaire.

Deux de ses frères furent chanoines de Moutier-Grandval. Une de ses sœurs, Marie-Louise, — son père avait eu onze enfants — nous intéresse particulièrement, parce qu'elle épousa en 1795, le général Théodore Nouvion, de Mézières, celui-là même qui, après la campagne de Vendée, commanda les troupes françaises dans le département du Mont-Terrible et qui, fin décembre 1797, franchit sur l'ordre du Directoire, la frontière de l'ancien Evêché, occupa Bellelay, envahit la partie helvétique de la principauté et s'empara de Soleure.

J'ai dit que l'union du général de Verger avec mademoiselle de Noël demeura sans enfant; mais l'adoption vint suppléer au défaut de la nature, et Antoine de Verger adopta un des trois fils de sa sœur Marie-Louise, Ferdinand Nouvion. Elevé chez son oncle à Munich, Ferdinand Nouvion suivit la carrière diplomatique; il fut secrétaire de légation à Berlin, puis à Vienne, chargé d'affaires à Dresde, ministre à Karlsruhe et à Berne;

enfin ministre plénipotentiaire de Bavière, près le Saint-Siège, à Rome, où il mourut le 6 août 1867.

La guerre de l'Indépendance.

Après avoir présenté l'auteur du *Journal* et décrit sa carrière militaire et diplomatique, il convient de donner un mot d'explication sur la campagne d'Amérique, dont le *Journal* du lieutenant de Verger fait le récit.

Les colonies situées sur les côtes orientales de l'Amérique du Nord (Rhode-Island, Maryland, Caroline, Virginie, etc.), après avoir été disputées longtemps entre Hollandais, Français et Anglais, étaient restées en définitive, au XVIII^e siècle, soumises à l'influence anglaise. Grâce à l'immigration de nombreux colons, à leur activité intelligente, aux richesses abondantes du sol et à la douceur du climat, elles prirent bientôt un merveilleux développement, au point même d'éveiller la jalousie de la mère-patrie. Dans le but d'enrayer cette prospérité et de la maintenir dans des limites exactement fixées, l'Angleterre promulgua l'*Acte de navigation*, qui établissait de nouveaux droits de douane sur le papier, le verre, le thé, etc., et elle imposa par l'*Acte du timbre* des taxes onéreuses (1765). Les colons protestèrent dans de nombreuses assemblées, que le gouverneur fit dissoudre par la force armée. En 1774, le Congrès avait proposé la rupture des relations commerciales avec l'Angleterre. A partir de 1775, la résistance, de légale qu'elle était, revêtit la forme militaire et Washington est nommé généralissime des milices.

Les débuts de la campagne ne furent pas favorables aux colons; ils sont défaits à Brooklin. New-York fut évacué, Philadelphie abandonné. Mais ces premiers revers ne découragèrent pas les Américains. En 1777, la victoire de Saratoga et la reddition du général Burdoyne donnèrent aux insurgés une supériorité incontestable. La France, sollicitée de leur prêter son concours, fut heureuse de saisir l'occasion de se venger de la perte du Canada et de l'Inde et d'effacer la honte du traité de Paris.

Un corps expéditionnaire fut envoyé en Amérique sous les ordres de Rochambeau, escorté par une escadre commandée par le chevalier de Ternay. On sait que c'est dans cette campagne que s'illustra le marquis de Lafayette. Avec le secours de la France, la fortune de la guerre changea; Kornwallis fut obligé de capituler à Yorktown, capitale de la Virginie, en 1781. L'Angleterre négocia la paix qui fut signée au traité de Versailles: l'indépendance des Etats-Unis était reconnue.

Le *Journal* du lieutenant de Verger raconte toute la campagne des troupes françaises, depuis leur embarquement à Brest, le 2 mai 1780, jusqu'à leur retour dans la même rade, le 17 juin 1783.

Le récit détaillé de cette campagne, formant un cahier de 195 pages, émaillé de souvenirs personnels, de notes géographiques, historiques et folkloristes et d'anecdotes intéressantes, ne peut être, — et il faut le regretter, — publié intégralement dans les « Actes ». Ce volume en reproduit quelques passages caractéristiques.

TABLE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE VERGER

VERGER Jean-Nicolas - Bajol Anne-Marie

1610-1691

fils de Jean-Vernier Verger († 1638)
 et d'Euphorine Ragaschin

VERGER Melch.-Jos.¹⁾

1648-1717

épouse Wicka Marie-Salomé
 1651-1703 (Porrentruy)

Jean-Fr.-Joseph

1678-1728

épouse Marie-Antoinette Vestin
 1691-1753. Six enfants

Anne-Marie-Marg.

Victoire
 Ursuline

Christophe-Ignace²⁾

1650-1692

Jean Conrad³⁾

se fixe en Bavière

Jeanne-Ursule

1657-1730

épouse le 7. X. 1678
 Jean-Jacques Vicka († 1703)
 lieutenant de Delémont

Fr.-Xav.-Conrad

1719-1777

Major au service
 de l'impér. Marie-Thérèse

VERGER Henri-Jos.

1718-1783 († Delémont)

épouse Anne-Joachime-
 Henriette de Hennet
 onze enfants

François-Xavier⁴⁾

1759-1788

Jean-B^{te}-Antoine⁵⁾

1763-1851

épouse en 1806
 Anne-Ant.-Suz. de Noel

Conrad-Martin-
 Jean-Népom.⁶⁾

1767-1816 († à Munich)

Marie-Louise⁷⁾

† 1846, à Delémont

épouse Th. NOUVION
 général († 1825 à Delém^t)

¹⁾ Docteur en Droit, conseiller aulique ; secrétaire du prince de Roggenbach
 en 1693.

²⁾ Avocat, lieutenant, maire de Porrentruy ; épouse Münck Marie-Jeanne
 en 1680.

³⁾ Né en 1692 à Porrentruy ; il devint intendant des finances de l'Electeur
 de Bavière ; il est la souche des de Verger de Bavière.

⁴⁾ Chanoine de Moutier-Grandval.

⁵⁾ Général au service de la Bavière, après avoir fait comme lieutenant au
 régiment Royal-Deux-Ponts, la campagne d'Amérique en 1780-82. N'ayant pas
 d'enfant, il adopta son neveu Ferdinand de Nouvion, le fils de sa sœur Marie-
 Louise. Il avait épousé Anne-Antoinette-Suzanne de Noel.

Louis Nouvion

Théodore

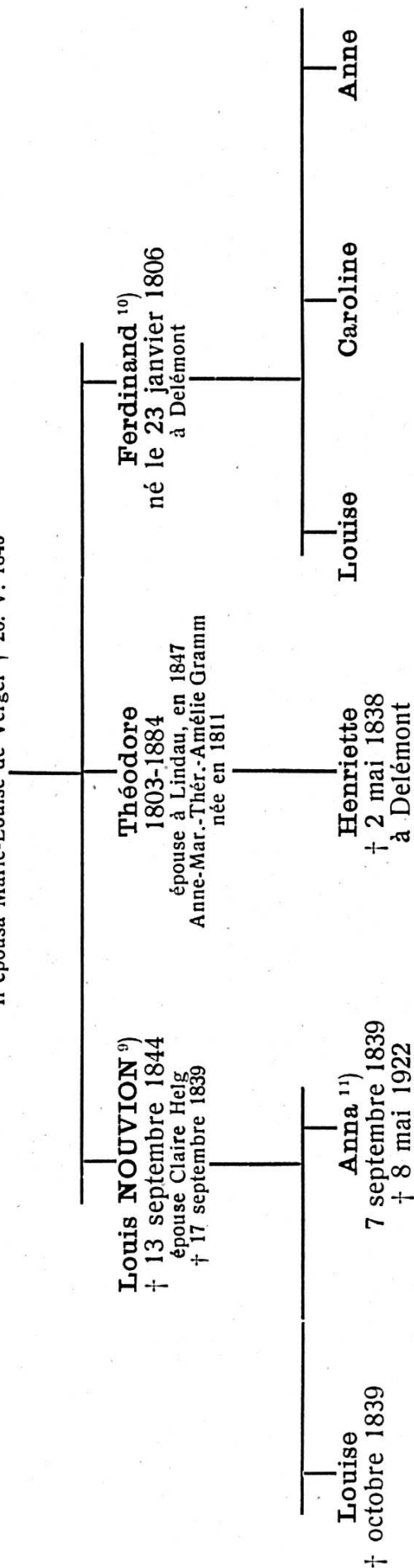
Ferdinand
 adopté par le
 général Jn.-Bte-Antoine
 de Verger

⁶⁾ Chanoine de Moutier-Grandval.

⁷⁾ Epouse à Delémont le général Nouvion, le 27 juin 1796.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DU GÉNÉRAL NOUVION*

NOUVION Jean-B^c-Théodore⁸⁾,
de Mézières (France), né en 1753 - † en 1825
général de brigade lors de l'entrée des Français dans l'Evêché
Il épousa Marie-Louise de Verger † 26. V. 1846



⁸⁾ Le général Nouvion, fils de Jean-Baptiste et de Jeanne-Marie Beaulieu, fit la campagne de Suisse en 1798; s'empara de Bienne; démissionna en 1799 et se fixa à Delémont, où il mourut en 1825.

⁹⁾ Fit du service en France dans le régiment de Rüttimann.

¹⁰⁾ Né le 23 janvier 1806 à Delémont; décédé le 6 août 1867 à Rome. Il suivit la carrière diplomatique au service du roi de Bavière. Il fut d'abord secrétaire de légation à Berlin, à Vienne, à Dresde, puis ministre à Carlsruhe, à

Berne; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rome. Il épousa Anne de Provençères. C'est lui qui fut adopté par son oncle, le général de Verger, et qui hérita de sa fortune.

¹¹⁾ Orpheline, elle fut élevée par ses oncles et ses tantes et placée aux pensionnats de Kienzheim (Alsace) et de Benerberg (Bavière). Elle passa ses vacances à Munich. Elle entra, en 1864, au monastère de la Visitation de Soleure, dont elle fut six fois supérieure.

* Ces tables généalogiques ont été dressées d'après les renseignements aimablement fournis par M. le Dr Rais, conservateur du musée de Delémont. La source première en est constituée par les notes généalogiques des familles jurassiennes de Louis Chappuis, juge d'appel à Berne, léguées au musée de Delémont par ses héritiers et complétées par M. le Dr Rais.

EXTRAITS DU JOURNAL DE J.-B.-ANTOINE DE VERGER

*Les quartiers d'hiver à Newport (1780 - 81)
et la province de Rhode Island.*

L'armée de M. de Rochambeau entra en quartiers d'hiver à Newport. Cette ville est située sur une petite île qui a environ douze lieues de longueur sur six de large; elle s'appelle comme la province à laquelle elle donne son nom *Rhode Island*. Newport est la capitale de la province, et contient huit cents ou mille maisons, la plupart construites en bois: il y a peu de bâtiments remarquables. La population est de six à sept mille habitants. La maison de ville qui nous servait de grand hôpital, est assez belle et bâtie en briques. Il y a aussi une assez bonne bibliothèque publique, où l'on tient pendant l'été l'assemblée générale: elle est bâtie sur un modèle d'architecture grecque. L'édifice est de style dorique, avec un joli portique de quatre colonnes, et un portail. Il y a aussi une loge à l'usage des Francs-maçons. La boucherie, construite en briques, est assez belle.

Tous les édifices consacrés au culte divin, excepté la synagogue des Juifs, sont bâtis de bois, et n'ont rien de remarquable: à savoir une église, deux bâtiments pour l'assemblée des presbytériens, un pour les Quakers assez spacieux, trois pour les anabaptistes, un autre pour les frères moraves, et la synagogue. Ils étaient pour la plupart employés pour nos hôpitaux.

L'entrée de la rade est assez difficile: elle est une des meilleures du monde, et cent vaisseaux y peuvent facilement hiverner; elle se prolonge jusqu'à Providence, où les frégates peuvent remonter.

La province de Rhode Island est par les 41 degrés et 42 de latitude, et environ par les 72 et 73 de longitude, dans le climat le plus sain de l'Amérique septentrionale. L'hiver y est assez froid, et l'été très agréable, particulièrement dans cette île, parce que la trop grande chaleur qui est commune en Amérique, est rafraîchie par les vents qui viennent de la mer. Le terrain est généralement assez bon, quoique pierreux; sa production naturelle est le maïs. Il y avait avant le séjour du général Prescott et de son armée, beaucoup d'arbres qu'ils abattirent entièrement, de même que les promenades publiques. Le buteroute y croît, principalement le pin blanc: on se sert de ses branches quand elles sont encore tendres pour en faire de la bière. Cette province a sans cela plusieurs avantages; deux gros fleuves dans la terre ferme, et un excellent port royal dans l'île.

La mer dans ces parages, et dans la rade même, abonde en

poissons délicieux, entre autres le poisson noir (Schwartzfisch), le homard, l'anguille, la raie, le maquereau, le poisson bleu, et de la morue délicieuse, beaucoup d'huitres excellentes. Le produit de la culture est très peu de chose, parce que tout le pays est en prés et pâturages. Les chevaux ont les jarrets forts, et sont vigoureux; les bœufs surpassent de beaucoup ceux du reste de l'Amérique par leur grosseur. Le beurre et le fromage y sont excellents, de même que toute espèce de volaille. On y trouve des perdrix plus petites que les nôtres, et qui ressemblent assez à nos cailles, des lapins, des canards sauvages, beaucoup de pluvars et de bécassines très délicats, et en quantité des oiseaux-mouches d'une petitesse étonnante, et qui ont un joli ramage; une espèce de grive noire, avec les plumes à la jointure des ailes, d'un beau rouge incarnat. On y trouve enfin différents oiseaux qui ne ressemblent ni par le ramage, ni par le plumage à ceux d'Europe. Le nombre des habitants de cette province, avec les nègres, se montait avant la paix, à trente-cinq mille. Néanmoins, le transport de leurs marchandises était très peu de chose; les chevaux, les vivres, une petite quantité de blé, des bougies de blanc de baleine, et le rhum étaient les principaux articles. Aussi doit-elle la plus grande partie de son commerce à Connecticut et aux colonies voisines, et conduit par ce moyen, elle-même un commerce très étendu. Tel est leur négoce en temps de paix. Ils trafiquent avec l'Angleterre, la Hollande, l'Afrique, les îles du Vent, et les colonies voisines. Ils rapportent de chacun de ces pays les articles suivants: de l'Angleterre, les étoffes de ses manufactures; de la Hollande, ils retirent de l'argent; de l'Afrique, des esclaves; des îles du Vent, du sucre, du café, des sirops; des colonies voisines, des vivres, charpentes et bois de construction. Ce qu'ils achètent en un lieu, ils l'envoient en payement dans un autre. Ils paient les manufacturiers de Londres avec l'argent de Hollande; le sucre qu'ils tirent des îles, il l'envoient en Hollande; les esclaves qu'on fait en Afrique sont menés aux îles; ils conservent pour eux les vivres et les charpentes. Ils portent en Afrique le rhum qu'ils distillent, et donnent les étoffes achetées à Londres, aux colonies voisines, de manière que les habitants se nourrissent pendant la guerre de leur trafic continuel. Ils distillent du rhum et fabriquent des bougies de blanc de baleines.

Tous les ans, ils élisent un gouverneur, et un comité de cinq membres pour la police, et les procès des particuliers. Les presbytériens et les anabaptistes sont les plus nombreux; ils sont généralement fort peu attachés à leur religion et chaque enfant a le droit de pratiquer ou non ses devoirs religieux, sans que les parents puissent les y obliger.

La visite des Indiens au camp français.

Le 29 juillet 1781, arrivèrent près de vingt sauvages, députés des quatre nations, pour venir s'assurer de notre arrivée, et nous offrir leur alliance. On les introduisit chez le général, où ils firent cette harangue par un interprète canadien qui parlait leur langue, et répétait chaque phrase en français :

« O mon frère, que nous choisissons de bonne volonté pour nous commander, nous vous promettons toute assistance. Nous aurions bien voulu que quelques-unes de nos tribus voisines n'allassent pas du côté ennemi. Mais les Anglais ont de si bon rhum!! de si bon tafia!! Ils nous cèdent aussi de la poudre pour aller à la chasse. Ils sont bien méchants quand on leur résiste. Ce sont toutes ces choses qui leur font tourner la tête, et qui nous séduisent souvent. »

Monsieur de Rochambeau leur répondit que le roi les remerciait, et qu'on ne les laisserait pas manquer d'eau de vie. Il leur donna en même temps, une médaille frappée aux armes de France avec des sabres, des chemises et des couvertes et du rouge. Ils parurent très satisfaits et empressés d'éprouver leur ajustement.

Aussitôt qu'ils arrivèrent à la maison (comme ils sont dans la coutume de rougir leur visage de même que leurs cheveux et le reste du corps) ils se peignirent et barbouillèrent entièrement leurs chemises et leurs couvertes. Je fus les voir dans la chambre où ils étaient assemblés; ils étaient très attentifs à écouter un de leurs camarades qui s'amusa à battre sur une espèce de petite caisse, d'une façon fort monotone, et il était en même temps pénétré de ce qu'il jouait. Ils abandonnèrent la musique pour examiner mon épaulette, et me demandèrent ma dragonne, en me faisant signe que c'était pour se la pendre au nez. Mais une chaîne de montre d'un de mes camarades les ayant frappés, ils m'abandonnèrent pour aller la lui demander. Ils sont dans l'habitude de s'huiler le corps, et de le peindre en certains endroits de rouge, qui est leur couleur la plus favorite. Ils ont le contour des oreilles découpé, leur pendant jusqu'au menton: ils y attachent différents petits ornements. Ils se percent aussi la cloison du nez, et y attachent plusieurs bagatelles. Ils s'arrachent les cheveux sur la nuque du cou, et attachent les autres au sommet de la tête, en en faisant une petite tresse. Quand ils sont jeunes, ils se font différentes incisions dans la figure. Ils ont le teint olivâtre. Ils préfèrent le tafia à toute autre chose, et quand ils sont souls, ils sont très dangereux.

Le lendemain, Monsieur de Rochambeau fit mettre son armée

sous les armes, pour la faire voir à ces sauvages. Mais rien ne leur plût tant que nos charpentiers¹ et leurs haches. Nous manœuvrâmes, et ensuite on fit les feux, accompagnés de coups de canon, et cela les inquiéta beaucoup. Le soir, ils s'assemblèrent tous dans une grande chambre pour y danser; nous y fûmes admis. Ils arrivèrent en ordre, deux à deux, leur chef à leur tête, chantant une chanson de guerre, et ayant chacun deux petits bois, qu'ils frappaient ensemble pour s'accompagner. Lorsqu'ils se préparèrent à danser, la moitié resta debout, et les autres ayant abandonné leurs peaux, présentèrent un corps très bien fait, huilé et rougi, et commencèrent la danse, le sabre à la main, pendant que leurs camarades chantaient une chanson fort monotone, s'accompagnant sur ces petits bois, et sautant très en cadence. Ils dansèrent avec beaucoup d'agilité, de forces, prenant les différentes postures d'un homme qui combat, entonnant de temps en temps leur cri de guerre, ou de la mort, qui est poussé de si violente façon et manière, qu'il remplit d'effroi.

*Ordre du jour du général Washisgton à l'armée
du 20 octobre 1781.*

Le 19 octobre 1781 fut signée la capitulation d'York. A cette occasion le général Washington publia l'ordre du jour suivant:

Le général Washington félicite l'armée du glorieux événement de la journée de hier. Les preuves généreuses que Sa Majesté Très Chrétienne a données de son attachement à la cause de l'Amérique, doit détromper les esprits abusés de nos ennemis, les convaincre des suites heureuses et décisives qui doivent nécessairement accompagner cette alliance, et inspirer à tous les citoyens de ses Etats, les sentiments de la reconnaissance la plus inaltérable. Une flotte, la plus puissante et la plus nombreuse qui se soit vue dans ces mers, commandée par un amiral dont le bonheur et le talent promettaient les plus grands succès; une armée composée de la manière la plus distinguée, tant en officiers qu'en soldats, sont des gages signalés de son affection pour les Etats-Unis. C'est le concours de cette puissance qui nous a assuré le succès éclatant que nous venons d'obtenir.

Le général profite de cette occasion pour prier son Excellence le comte de Rochambeau, de recevoir le témoignage de sa vive reconnaissance pour les conseils et l'assistance qu'il a reçus

¹ Les sapeurs de bataillon étaient appelés avant la Révolution « soldats charpentiers ». (Note de C. Folletête.)

de lui dans tous les temps. Il témoigne également de la manière la plus vive, ses remerciements aux généraux baron de Vioménil, chevalier de Castellux, M. de Saint-Simon, au comte de Vioménil et au brigadier général de Choisy, qui a eu un commandement séparé, de la manière glorieuse avec laquelle ils ont travaillé au succès de la cause commune. Il espère que le comte de Rochambeau voudra bien témoigner à l'armée qu'il commande, la haute opinion qu'il conservera du mérite distingué des officiers et soldats des différents corps, et il le prie de présenter en son nom aux régiments de Royal Deux-Ponts et de Gâtinois, les deux pièces d'artillerie de bronze, qu'ils ont enlevées aux ennemis, et souhaite qu'ils les conservent comme un témoignage de courage avec lequel ils ont pris, l'épée à la main, la redoute aux ennemis dans la nuit du 14...

Si le général remerciait en particulier tous ceux qui l'ont mérité, il faudrait nommer toute l'armée, mais il se croit obligé, par son inclination, par son devoir et sa reconnaissance, à témoigner des obligations qu'il a aux majors Lincoln, marquis de La Fayette, et baron de Stüben, pour les bonnes dispositions qu'ils ont faites dans la tranchée, au général du Portail et au colonel Kerney, pour la vigueur et la science qu'ils ont montrées dans la conduite des travaux, au général Knox et au colonel d'Abeville, pour le soin et l'attention avec lesquels ils ont accéléré les transports de l'artillerie et des munitions, aussi bien pour leurs dispositions judicieuses et l'activité qu'ils ont montrée dans les batteries. Il prie, les officiers qu'il vient de nommer, de faire parvenir ses remerciements aux officiers et soldats des corps qu'ils commandent respectivement.

Le général se rendrait coupable d'une ingratitude, qu'il espère qu'on ne pourra jamais lui reprocher, s'il omettait de témoigner dans les termes les plus énergiques à Son Excellence le gouverneur Nelson, son contentement parfait sur sa conduite personnelle et celle de la milice qu'il commande, et qui s'est parfaitement distinguée par son activité, son émulation et son courage.

L'importance du coup que les Etats-Unis viennent de frapper sera un ample dédommagement de la fatigue et des dangers que toute l'armée a soutenus avec tant de patriotisme et de fermeté.

Washington.

*Etat des forces françaises et américaines
employées au siège d'York.*

Le général Washington, lieutenant général commandant la division française.

Généraux français. — Le baron de *Vioménil*, le chevalier de *Chastellux*, le marquis de *Saint-Simon*, le comte de *Vioménil*, à Gloucester, le brigadier de Choisy, commandant.

Généraux américains. — Monsieur L. Lincoln, le marquis de La Fayette, le baron de Stüben, le gouverneur Nelzon, à Gloucester le brigadier Verden.

Marine. — Monsieur le comte de Grasse, commandant de la flotte française.

Le comte de Barras, de Bougainville et de Monteuil. — 36 vaisseaux, 8 frégates, 6 corvettes, 20 transports.

Régiments français. — De Bourbonnais, Royal Deux-Ponts, Soissonais, Saintonge, Gatinois, Agenois et Tournaine = 8000 hommes.

Infanterie légère de la légion de Lauzun. 400 hussards de la légion. Artillerie: 1 bataillon du régiment d'Auxonne, 2 compagnies du régiment de Metz. — 20 pièces de siège, y compris 6 canons de 12, 21 mortiers et obusiers, 1500 bombes.

Boulets. — 600 coups par pièces, 200 volontaires de Saint-Simon, et 800 hommes de garnison de vaisseaux.

Récapitulation des tués et blessés du corps expéditionnaire français au siège d'York:

Tués: 1 officier, 58 soldats.

Blessés: 16 officiers, 182 soldats.

4 officiers moururent dans la suite de leurs blessures.

*Noms des différents régiments américains
dont plusieurs n'excédaient pas l'effectif de 200 hommes.*

Ligne de Pensylvanie, régiment du congrès, Rode Island, La Fayette, Hamilton, Conecticut, Lincoln, Stüben, Canada, Huard; Massachusset bay, infanterie légère, Gimates, Rifflemans, corps de dragons, soit à peu près 5000 hommes.

Milices. — De Virginie, du Maryland, de New-Jersey, de Cartrine, et des montagnes bleues, 2500 hommes.

Artillerie. — 133 pièces de siège, mortiers et obusiers et plusieurs petits obusiers. Total: environ 15.600 hommes.

Les troupes anglaises sont très bien tenues: Leurs Montagnards, ou Ecosais, (Highlanders) sont d'excellents soldats: les régiments hessois, particulièrement ceux d'Anspach sont une des plus belles troupes qu'on puisse voir. Pendant toute la durée du siège, les soldats anglais ont eu leurs rations ordinaires, de même que les distributions de sucre, chocolat, café et rhum.

*Le siège d'York d'après la lettre de Lord Cornwallis
à Sir Henri Clinton.*

York en Virginie, 20 8bre 1781.

J'ai la douleur d'informer Votre Excellence, que j'ai été forcé de rendre aux forces combinées d'Amérique et de France, les postes d'York et de Gloucester, de même que les troupes sous mes ordres, par la capitulation du 19 courant comme prisonnières de guerre.

Je ne regardai jamais ce poste avantageux d'aucune manière; mais quand je vis que dans un état aussi dépourvu, j'y serais attaqué par une armée aussi puissante, et une aussi nombreuse artillerie, rien ne m'a engagé d'en entreprendre la défense, que l'espérance d'un secours, car, ou j'eusse essayé de me retirer à marches forcées sur New-York, immédiatement après l'arrivée du général Washington à Williamsbourg, ou, (malgré l'inégalité du nombre) je l'eusse attaqué en rase campagne, la fortune ayant favorisé la bravoure de la poignée des troupes à mes ordres.

Mais Votre Excellence m'ayant assuré par sa belle lettre que la marine et l'armée tenteraient tous les moyens pour donner des secours, je ne pus prendre sur moi de faire un essai aussi désespéré. C'est pourquoi après être resté deux jours dans une bonne position, prolongeant le front de la place dans l'espérance d'être attaqué, m'étant aperçu par les dispositions de l'ennemi, que mon flanc gauche serait tourné dans peu de temps, et ayant reçu le lendemain au soir Votre lettre du 24 Septembre, m'apprenant que le renfort devait mettre à la voile vers le 5 Octobre, je me retirai dans les ouvrages le 29 7bre, espérant que, secondé par le travail et la fermeté du soldat, je pourrais me défendre jusqu'à votre arrivée. Il y avait tout à attendre de l'ardeur des troupes; mais tous les désagréments devaient contrarier leurs travaux qui devaient se continuer sous le feu de l'ennemi. De plus, lorsque nous commençâmes à nous retrancher sur la fin d'Août, le nombre de nos outils de siège ne se montait qu'à 400; depuis lors, ils ont beaucoup diminué.

L'ennemi commença ses travaux d'approche le 13. Dans cette nuit, et pendant les deux jours et nuits suivants, il construisit deux redoutes qui jointes à quelques ouvrages qui appartenaient à nos fortifications extérieures, occupaient une gorge entre deux creeks ou ravin du côté gauche de la ville. Dans la nuit du 6 Octobre, l'ennemi ouvrit la première parallèle dont la droite appuyait à la rivière, et la gauche à un ravin très profond, à peu près vis-à-vis le centre de la place, occupant toute notre

aile gauche à la distance de six cents pas. La parallèle achevée, l'assaillant démasqua les embrasures des batteries sur notre gauche: d'autres batteries tiraient en même temps sur une redoute avancée au-dessus du creeck, joignant notre gauche, elle était défendue par près de 120 hommes du 23^e régiment, et des garnisons de vaisseaux qui conservèrent ce poste avec une valeur extraordinaire. Les assaillants firent un feu continu de leur grosse artillerie et de leurs mortiers, et obusiers, jettant des bombes de 8 à 10 pouces, qui firent taire nos canons de la gauche, endommagèrent considérablement nos ouvrages, et nous tuèrent beaucoup de monde. Dans la nuit 11, l'ennemi ouvrit la seconde parallèle, 300 pas environ plus près de nous. Les troupes étant extrêmement affaiblies, tant par les maladies que par le feu des assiégeants, et remarquant que les ennemis avaient non seulement assuré leurs flancs, mais qu'ils s'étaient fortifiés avec toute la régularité et attention possibles, je ne pus hasarder une aussi grande sortie, pour en hasarder un effet considérable; mais, d'un autre côté, je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour interrompre leurs travaux, en ouvrant de nouvelles embrasures pour les canons, et faisant un feu continu, avec tous les obusiers et mortiers, que je pus monter.

Dans la nuit du 14, ils enlevèrent d'assaut deux redoutes avancées à 300 pas, construites afin de retarder leurs approches, et couvrant notre flanc gauche. Ils les renfermèrent pendant la nuit, dans leur seconde parallèle, dans laquelle, ils continuèrent à travailler avec la plus grande diligence. Etant très persuadé que nos ouvrages ne pourraient pas se soutenir longtemps, après que l'ennemi aurait ouvert les batteries de cette parallèle, je ne me contentai pas de continuer un très grand feu avec tous les mortiers et canons que je pus monter, mais un peu avant la pointe du jour. Dans la matinée du 16, j'ordonnai une sortie d'environ 350 hommes, sous le commandement du lieutenant colonel Abercromby, pour attaquer deux batteries paraissant être bientôt achevées, et d'enclouer les canons. Le lieutenant colonel Lake, commandant un détachement de gardes, et la 8^e compagnie des grenadiers, en devaient attaquer une, et un détachement d'infanterie légère commandé par le major Armstrong, devait absorber l'autre. Ils réussirent tous deux également, en forçant les redoutes qui les couvraient, enclouant onze pièces de canon, tuant ou blessant 100 hommes des troupes françaises de tranchée, et avec peu de pertes de notre côté. Cette action fait beaucoup d'honneur aux officiers et soldats qui l'ont exécutée, mais nous donna peu d'avantage durable, car les canons ayant été encloués pendant la confusion de l'assaut, furent promptement rétablis et prêts à tirer, et avant la pointe du jour, toute la parallèle et

les batteries parurent être entièrement achevées. Pendant ce temps-là, nous vîmes qu'il n'y avait pas un seul endroit sur tout le front d'attaque, où nous puissions monter un seul canon, et nos bombes étant presque toutes tirées, il ne me restait plus que le choix, ou de capituler le lendemain, ou d'employer toutes mes ressources pour me sauver avec la plus grande partie des troupes. C'est ce que je résolus de prouver, considérant que si je ne réussissais pas dans cet objet, je retarderais au moins les entreprises ultérieures de l'ennemi.

Je fis donc préparer seize grandes embarcations sur divers prétextes, et j'ordonnai qu'elles fussent prêtes à recevoir les troupes à dix heures précises: j'espérais de passer l'infanterie dans ces bateaux pendant la nuit, en abandonnant nos bagages, et ne laissant qu'un détachement pour capituler en faveur des habitants, des malades et des blessés. J'avais déjà préparé une lettre à cet effet, qui devait être remise au général Washington.

Ayant pris ces arrangements avec tout le secret possible, l'infanterie légère, la plus grande partie des gardes, et le 23^e régiment s'étaient embarqués à l'heure indiquée, la plupart d'entre eux débarquèrent à Gloucester, mais dans ce moment critique, le temps, qui, de calme et agréable qu'il était, changea tout-à-coup, en une violente tempête de pluie et de vent, et fit dériver tous les bateaux, dont quelques-uns avaient des troupes, fort bas dans la rivière. Il était très évident que le passage projeté ne pouvait plus avoir lieu, et l'absence des bateaux rendait également impossible le retour des troupes déjà passées, que j'avais ordonné à deux heures du matin. Dans cette situation, avec mes petites forces séparées, l'ennemi ouvrit ses batteries à la pointe du jour. Le passage entre cette place et Gloucester était très exposé, mais les bateaux étant de retour, reçurent ordre de ramener pendant la nuit, les troupes qui étaient déjà de l'autre côté. Ils arrivèrent dans l'après-midi avec peu de pertes. En même temps nos ouvrages commençaient à menacer ruine, et ne pouvant les fortifier par des abattis, on ne le pouvait autrement, que par de faibles fraises, bientôt rompues par les projectiles de l'ennemi.

Pendant qu'il continuait son feu, mon sentiment d'accord avec celui de tous les ingénieurs et de tous les principaux officiers de l'armée, était que nos ouvrages seraient, en peu d'heures, mis en tel état, que la défense en serait désespérée, eu égard à notre monde. Pendant ce temps-là, nous ne pouvions pas tirer un coup de canon, sauf d'une pièce de huit, et de deux de moindre calibre, il ne restait plus que cent bombes. Nous avions aussi à craindre que les vaisseaux français mouillés à l'embouchure de la rivière d'Yorck n'entreprissent quelque chose de leur côté. Notre nombre étant considérablement diminué, plus

par les maladies, que par le feu de l'ennemi, le courage et la fermeté de ceux qui étaient dans les ouvrages, étant très affaiblis, tant par la fatigue d'un travail continu que par le service ininterrompu auxquels ils étaient assujettis; toutes ces circonstances réunies, m'ont fait juger qu'il serait léger et cruel jusqu'au dernier point, de sacrifier les vies de cette petite troupe de braves soldats, qui a toujours servi avec tant de fidélité, en les exposant à un assaut, qui, pour le nombre et les précautions des ennemis, n'aurait pas manqué de réussir. J'ai proposé en conséquence de capituler, et j'ai l'honneur de joindre à ma lettre une copie de la correspondance entre le général Washington et moi, à ce sujet, et des articles qui m'ont été accordés. Je suis très chagriné de n'avoir pas obtenu une meilleure capitulation, mais je n'ai rien négligé pour adoucir le malheur et l'embarras de tous les officiers et soldats, qui sont bien habillés et pourvus du nécessaire, et j'espère, que les officiers autorisés de rester avec eux, feront tout leur possible pour leur fournir avec exactitude, ce dont ils auront besoin. Le traitement qu'ils ont reçu en général de l'ennemi depuis la capitulation, est très bon et correct. Mais l'honnêteté et les attentions que nous avons reçues des officiers français en particulier, leur délicate sensibilité par rapport à notre situation, les offres pressantes et généreuses d'argent, tant publiques que particulières, à tous ceux qui en désiraient, sont réellement au-dessus de tout ce qu'on peut exprimer, et j'espère que cela fera impression sur chaque officier anglais, et qu'il s'en souviendra, si toutefois la fortune de la guerre en mettait quelques-uns d'entre eux en notre pouvoir.

Il était assurément impossible de faire une meilleure défense, relativement à notre situation, car la place ne pouvait être considérée, que comme un camp retranché, sujet en plusieurs endroits, à l'enfilade, et le terrain était généralement si désavantageux, que rien, sauf la nécessité de soutenir la marine, n'aurait engagé un chacun à s'y fortifier. Nos troupes diminuaient de jour en jour par les maladies et les pertes au feu, et lorsque nous proposâmes de capituler, nous étions réduits à 3200 hommes en état de servir, y compris les officiers, domestiques et artificiers, et à Gloucester à 600 hommes, y compris la cavalerie. L'armée ennemie comptait plus de 8000 Français, et à peu près autant de troupes continentales, plus 5000 miliciens. Ils avaient avec eux un immense train de grosse artillerie, très amplement fournie de toutes sortes de munitions, et bien équipée.

Je vous envoie la liste des tués et blessés; les pertes en habitants sont, proportion gardée, considérables. J'espère que votre Excellence pressera le départ de la *Boneta*, après qu'elle

aura débarqué ses passagers conformément aux articles de la capitulation.

Le lieutenant colonel Abercromby, qui aura l'honneur de Vous remettre mes dépêches, pourra parfaitement expliquer à Votre Excellence toutes les particularités relatives à notre situation passée et présente.

J'ai l'honneur d'être avec respect,
S. y M. H. S.

Cornwallis.

Pertes des Anglais
du 28 Septembre jusqu'au 19 Octobre 1781.

Tués: 2 capitaines, 4 lieutenants, 13 sergents, 4 tambours, 133 soldats de rang.

Blessés: 5 lieutenants, 1 enseigne, 24 sergents, 11 tambours, 285 hommes.

Disparus: 1 major, 2 capitaines, 1 subalterne, 5 sergents, 63 hommes.

Total: 552.

Fêtes à Philadelphie.

On fit de grandes réjouissances à Philadelphie. Dans les fêtes, on y vit les portraits de Washington, de Rochambeau, entourés de rayons lumineux.

Le 28 Janvier 1782, nous fîmes de notre côté, des feux de réjouissances, relativement à la prise de St-Eustache.

Les Rifflemans.

Les Anglais souffrirent assez de *rifflemans* américains, dont plusieurs sont très exercés à tirer avec la carabine; ils n'abordent jamais l'ennemi en troupe, mais isolément, se cachant derrière les buissons et autres obstacles, jusqu'à ce qu'ils soient à la distance nécessaire. Ils ajustent alors une sentinelle, et fuient à toutes jambes après avoir tiré: il est assez rare qu'ils manquent leur homme. J'appris d'un officier d'Anspach, que le jour de notre arrivée, ils tuèrent de cette manière huit sentinelles. Lorsque les Anglais les attrapent, ils ne leur font pas de quartier. Nous en vîmes un jour arriver un, qui, après avoir tué une sentinelle sur le parapet d'une redoute pendant la nuit, fut attrappé par une patrouille, laquelle après l'avoir désarmé, le rossa de telle sorte, qu'il allait succomber, s'il n'avait été délivré par une patrouille américaine.

Les troupes continentales américaines, très aguerries et assez bien disciplinées, très rompues aux fatigues que les soldats soutiennent sans beaucoup se plaindre, pourvu que leurs officiers leur donnent l'exemple, mais il s'en faut beaucoup qu'ils égalent leurs soldats, tant par leur fermeté que par leur résolution. Ils ont une confiance sans égale au général Washington et marchent avec plaisir et courage, lorsqu'ils sont commandés par le marquis de La Fayette. De tous leurs différents corps, leur infanterie légère, est celle qui mérite le plus de louange.

Les milices paraissent avoir quelque chose de plus mauvais qu'ailleurs. Cependant, elles donnent quelques exemples de leur bravoure; mais c'est lorsqu'elles ont la supériorité du nombre, ou la possession de quelque défilé où l'ennemi doit passer, et où ils puissent tirer à couvert. Cependant, ils doivent toujours avoir derrière eux l'espace nécessaire pour ne pas craindre que leur retraite est impossible, sans quoi, la haute opinion qu'ils ont des Anglais, et de plus, la crainte d'être pris, ferait qu'on les aurait à bon marché dans un fort ou en rase campagne. On a vu dans ce pays des partis de milices faire des actions, que des troupes de vétérans se glorifieraient d'avoir faites; mais c'est lorsque l'éloquence persuasive de leurs chefs les met dans une ardeur enthousiaste, de laquelle il faut tout de suite profiter.

Williamsburgh où nous passâmes l'hiver, est la capitale de la Virginie, et était la résidence du gouverneur anglais. Quoique bâtie en bois, c'est une assez belle ville: la grand'rue d'un mille de long, est très large. Les autres rues qui y aboutissent sont de peu de conséquences. Il y a quelques édifices publics assez remarquables. Le collège fort spacieux, est bâti en briques, avec deux ailes qui servaient de logements aux professeurs. L'une de ces ailes fut brûlée peu après notre arrivée; on y avait installé l'hôpital des officiers. L'hôtel du gouvernement était très beau, mais fut brûlé par accident. Le Capitole au haut de la ville mérite d'être vu. On y voit une très belle statue de marbre blanc du célèbre Berkley. Les casernes des Anglais furent aussi détruites par les flammes. La ville est fort peu peuplée, et ne contient actuellement que 1500 habitants.

Les Castors.

On y trouve à six milles de la ville, des habitations de castors. J'y ai vu la manière dont ils coupent les arbres, les traînent fort loin pour la construction de leurs digues, qui sont établies avec une propreté et une solidité étonnantes. Nous allâmes à une de leurs habitations: elle était au pied d'un arbre,

de forme ronde, d'environ trois pieds de longueur. La cabane est bâtie sur pilotis, et a trois étages. La raison en est, que lorsque l'eau vient à grossir, les castors se retirent au second, puis au troisième étage, s'il en est besoin, mais ils ont toujours la queue dans l'eau. Dans les coins de chaque étage, ils ont leurs provisions pour l'hiver, et à côté de l'habitation, et même dedans, ils ont un conduit souterrain par lequel ils se sauvent lorsqu'ils aperçoivent les chasseurs. A ce moment, ils frappent de leur queue à terre pour avertir leurs camarades du danger, et ils restent plongés dans l'eau jusqu'à ce qu'ils n'aperçoivent plus rien, ce qui est annoncé de même par des coups de queues. Il y a plusieurs manières de les prendre, mais la plus amusante est celle-ci. On va sur le soir, sans faire de bruit, auprès d'une de leurs digues, dans laquelle on fait un trou afin que l'eau du réservoir s'écoule, et on se retire immédiatement, en se cachant à quelques pas de là. Les castors qui sont dans leur cabane, s'aperçoivent aussitôt que l'eau diminue, ils sortent pour en examiner la cause, et voir où cela manque. Ayant aperçu la brèche, ils frappent trois coups de queue, afin que tous arrivent au travail. Les uns apportent de la terre, qu'ils délaient avec un peu d'eau, d'autres apportent du bois; les uns appliquent à coups de queues, le mortier contre la digue, avec une diligence incroyable. On a le temps de choisir celui qu'on a envie de tuer, mais les autres se jettent aussitôt dans l'eau, et on ne les aperçoit plus, le restant de la journée.